

---

**PROGRAMME DE FORMATION**  
**PREPARATION AUX HABILITATIONS ELECTRIQUES**  
**B0, H0, H0V**  
**Personnel non - électricien**

---

**Public concerné :**

Les chefs de chantier qui travaillent dans un environnement électrique dangereux

**Pré requis :**

Savoir lire, écrire et parler la langue française.

**Moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Armoires électriques pédagogiques, moyens de prévention, de protection associés, supports de formation formateur et stagiaire, études de cas et mises en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type.

Formateur diplômé et expérimenté dans le domaine et qualifié selon les critères de la NF C 18-510.

**Durée et nombre de stagiaires :**

Formation initiale B0 H0 H0V exécutant : 07H00 (1 jour).

Formation initiale B0 H0 H0V chargé de chantier : 10H30 (1,5 jours).

Recyclage : 07H00 (1 jour).

8 stagiaires maximum.

---

**OBJECTIFS :**

-Permettre aux salariés d'exécuter en sécurité des opérations à proximité des installations et équipements électriques basse et haute tension dans le respect des prescriptions de la norme NF C 18-510.

-S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leurs établissements.

---

**CONTENU :**

**Notions élémentaires d'électricité :**

- Le principe de l'électricité.
- Les notions de signaux continu et alternatif.
- Les grandeurs et unités usuelles (Volt, Ampère, Ohm, Watt), la loi d'Ohm.

**Le courant électrique et le corps humain :**

- Les risques de contact avec l'électricité.
- Les différents types de contacts électriques.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches.
- Matériels de protection individuelle et collective.

**Le principe des habilitations électriques, aspect réglementaire :**

- La norme NF C 18-510, son champ d'application.
- Évolution de la réglementation en électricité.
- Rôles des intervenants, le principe des habilitations.
- Le titre d'habilitation, présentation, champ d'application et durée de validité.

**Travaux d'ordre non électrique :**

- Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux.
- Analyse générale des règles de sécurité décrites dans la norme NF C 18-510.

---

**Thèmes spécifiques B0 H0 H0V Exécutant :**

---

- 
- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction) ;
  - Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention.

**Thèmes spécifiques BO H0 HOV Chargé de chantier :**

- Responsabilités, analyse de risques, et environnement électrique.
- Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers).
- Zones de travail : identification et surveillance.

**Accidents sur les ouvrages électriques :**

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Dispositions à prendre en cas d'incendie d'origine électrique sur les ouvrages.

**Évaluation des acquis par un test théorique et pratique :**

- Questionnaire portant sur le tronc commun et les spécificités des habilitations.
- Mise en situation pratique sur installation représentative.

---

**SUIVI ET EVALUATION :**

Evaluation des connaissances théoriques (Questionnaire à Choix Multiples) et pratiques (critères d'observation). Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis.

---

**PERIODICITE :**

La périodicité du recyclage est déterminée par l'employeur. La périodicité recommandée est de 3 ans. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans.

*Pour les dates, les lieux et les tarifs, veuillez nous contacter.*